

John Benjamins Publishing Company



This is a contribution from *History of Linguistics 2011. Selected Papers from the 12th International Conference on the History of the Language Sciences (ICHoLS XII), Saint-Petersburg, 28 August - 2 September 2011.*

Edited by Vadim Kasevich, Yuri Kleiner and Patrick Sériot.

© 2014. John Benjamins Publishing Company

This electronic file may not be altered in any way.

The author(s) of this article is/are permitted to use this PDF file to generate printed copies to be used by way of offprints, for their personal use only.

Permission is granted by the publishers to post this file on a closed server which is accessible to members (students and staff) only of the author's/s' institute, it is not permitted to post this PDF on the open internet.

For any other use of this material prior written permission should be obtained from the publishers or through the Copyright Clearance Center (for USA: www.copyright.com).

Please contact rights@benjamins.nl or consult our website: www.benjamins.com

Tables of Contents, abstracts and guidelines are available at www.benjamins.com

L'évolution du terme 'sémiologie' chez Saussure: 1881–1891

Alessandro Chidichimo

University of Calabria / University of Geneva

In this article I analyze the occurrences of the term *sémiologie* in the texts and manuscripts of Ferdinand de Saussure (1857–1913) in the period from 1881 to the start of his Geneva years, in 1891. I offer suggestions concerning this Saussurean notion by referring to the explicit use of the term and to its contexts of use. I survey the occurrences of the term *sémiologie* by analyzing the corpus following a chronological criterion: from the document attested as the oldest to the most recent. The contexts and the epistemic changes show an articulated image of semiology in Saussure's work across his scientific trajectory.

1. Les lieux textuels de la sémiologie chez Saussure

Saussure a utilisé le terme *sémiologie* jusqu'à en faire une partie vitale de son effort de créer une théorie générale des faits de langage. La sémiologie, en revanche, n'est jamais présente dans les textes publiés par Saussure. Par conséquent, le champ de recherche est tout d'abord restreint aux sources manuscrites. Ensuite, il y a des témoignages de tiers: les notes des étudiants des cours saussuriens, ou encore les références à la sémiologie saussurienne dans la Nouvelle classification des sciences par Adrien Naville (1845–1930) (Naville 1901; voir CLG/D: 318–319).

Notamment, le CLG a été rédigé et édité par d'autres personnes que Saussure. Les documents utilisés par le CLG sont des textes autographes comme de tiers, c'est-à-dire les notes de Saussure utilisées par les éditeurs Charles Bally (1865–1947) et Albert Sechehaye (1870–1946), p. ex. les textes des conférences sur la syllabe par Saussure en 1897 (cf. CLG: 63) et ceux de ses étudiants. De plus, le CLG ajoute à ces témoignages une couche ultérieure du travail éditorial. À partir de 1881, la sémiologie est présente dans les manuscrits saussuriens avec une seule variante (*signologie*, cf. Ms.fr. 3951/24, f. 13; CLG/E: 3342.6; Engler 1968: 44–46) et sans grandes oscillations terminologiques. Le seul moment où elle ne semble pas être présente, au moins pour ce qui concerne les sources connues jusqu'à

aujourd'hui, est la période avant 1881. Une telle présence témoigne de l'importance de la sémiologie pour Saussure. En considération du cadre restreint de cette publication, je m'occuperai seulement de la période qui va du 1881 au 1891, pareillement n'est pas possible ici d'analyser toutes les ramifications textuelles de la sémiologie. J'espère publier prochainement une version plus ample de cette recherche.

2. La sémiologie dans *Phonétique* (1881–1885)

La première apparition de *sémiologie* dans les documents saussuriens semble dater des années 1881–1885 (Saussure 1995)¹. À cette époque, Saussure se trouve à Paris, où il enseigne à l'École des Hautes-Études. Jakobson (1969) datait *Phonétique* de la dernière décennie du XIXe en se basant aussi sur la présence du terme sémiologie. Par la suite, on a considéré ce texte dans une rédaction étalée sur cinq cahiers datés avec une plus grande précision par Marchese (1995) entre 1881 et 1885. Joseph (2012: 283–284), enfin, considère que les notes, au moins du premier cahier, n'avaient pas été écrites par Saussure en vue d'une publication, mais pour sa première année d'enseignement à Paris en 1881–1882. En revanche, les quatre autres cahiers sont probablement issus des réflexions contenues dans ce premier mouvement (peut-être en vue d'une publication cette fois) et datables, tant pour Joseph (Joseph 2012: 296) que pour Marchese, encore entre 1881 et 1885. Suivant Marchese (1995), toutes les occurrences du terme *sémiologie* se trouvent dans le troisième et le cinquième dossier de notes (deux occurrences dans chacun d'eux). Dans la troisième partie des notes de *Phonétique*, on ne trouve aucune référence explicite pour une possible datation². En ce qui concerne le cinquième, il a été daté par Marchese entre les plus anciens du groupe de *Phonétique* (avec 1881 en tant que *termine post quem*, cf. *infra*). De toutes façons, je ne crois pas qu'il faut parler de *cahiers* au sens classique du terme désignant une séquence de

1. Une étude génétique de ce dossier serait souhaitable. Je remercie Mme Maria Pia Marchese et M. Estanislao Sofia pour l'échange généreux entretenu à ce propos.

2. Dans ce même troisième dossier se trouvent toutes les occurrences de synchronie. Dans ces notes, synchronie concerne la description des phénomènes articulatoires-physiologiques pour lesquels Saussure utilise, p. ex. la locution *synchronie-physiologique* (Saussure 1995: 155). Pour ce qu'on en sait jusqu'à aujourd'hui, le terme *synchronie* ne se trouvera à nouveau qu'en 1893 dans la correspondance avec Sechehaye (Marchese 2007), à ce moment-là justement en opposition à diachronie. En revanche, dans *De l'essence double du langage*, datable autour de 1891–1892, et encore auparavant dans les notes pour le cours de gothique donné à Paris en 1885–1886, ce terme est absent (voir *infra*).

feuilles déterminée par un support unique, parce qu'il s'agit de feuilles gardées ensemble par Saussure dont, en diverses circonstances, on en a fait des fascicules. La différence, si subtile soit-elle, peut être révélatrice du fait que le corpus ne se présente pas comme unitaire pour ce qui concerne le support et, conséquemment, la séquence des feuilles de *Phonétique*. On doit plutôt considérer ces notes saussuriennes comme des ensembles de feuilles qui n'ont pas été nécessairement rédigées à la suite. Il faut donc évaluer attentivement les implications conceptuelles suggérées par une succession des pages pouvant être arbitraire. La même remarque se retrouve chez Marchese, bien qu'ignorée par les lecteurs de ces documents: "L'incompiutezza del lavoro e lo status redazionale sopra descritto rende difficile un'esatta individuazione della successione cronologica (e logica) delle pagine e quindi della successione degli argomenti trattati" (Marchese 1995: xi). Parret a aussi parlé de *cahiers* "dans la classification de la Houghton Library" (Parret 1993: 185), mais dans l'analyse ponctuelle des matériaux, il ne fait pas référence à ces cahiers en particulier (ibid.: 186).

Saussure parle de sémiologie dans ses essais de définir le phonème. La présence d'un phonème signifie que la valeur sémiologique est possible: il faut un phonème pour envisager l'existence de cette valeur:

Phonème = toujours possibilité d'un valeur sémiologique.

Phonème = Impression pouvant être directrice de la volonté (on n'ordonne pas la sonorité comme telle, on l'ordonne comme devant concourir à un phonème déterminé)

Phonème = Oppositions acoustiques

par opposition à plusieurs phonèmes = Indivision du son dans le temps – résultant de ressemblance relative.

par opposition à phonème = Totalité du son perçu de moment en moment.

(bMs Fr 266 (8) cah. 3, f. 7r)³

On a ici une série d'oppositions entre les phonèmes envisagés selon leur caractère acoustique et sémiologique et selon le caractère purement physique du son.

3. Après vérification sur les sources, je propose cette transcription différente de celle de Marchese (Saussure 1995: 91): "φon = <Tj Possibilité d'une> Valeur sémiologique. <φon.=> **Sensation** <Impression pouvant être> directrice de la volonté (on n'ordonne pas la sonorité comme telle, on l'ordonne comme devant concourir à 1 φon. déterminé). [*L'ajout est un développement de la première définition. — A.Ch.*] /

φon = Oppositions acoustiques /

<par oppos. à +sieurs> φon = Indivision du son dans le temps — résultant de ressemblance relative. /

<par oppos. à> φon = **Indivision** <Totalité> du son à **chaque instant de la perception** <n'importe quel moment> <perçu de moment en moment>". (bMS Fr 266 (8) cah. 3, f. 7r).

En même temps, le phonème est délimité de façon négative, en vertu d'une série d'oppositions acoustiques comme de son caractère sémiologique: "Le langage se compose d'un système d'oppositions acoustiques et même la prolongation d'un élément n'est pas là pour aider à caractériser un ensemble de sons, un mot, mais pour donner un élément d'opposition de plus pas fondé sur diversité de son. (À ce taux *a* et *ā* seraient sémiologiquement oui deux phonèmes)" (ibid.)⁴. La délimitation sémiologique, donc, suit l'acoustique. Le langage se compose alors d'un système d'oppositions délimitées par les différences acoustiques et les différences entre valeurs sémiologiques consécutives aux délimitations acoustiques et, enfin, démarqué par leur opposition à des causes physiologiques:

Délimitation au nom de la sémiologie du phonème (négative seulement) et ne venant qu'après la délimitation acoustique.

Délimitation acoustique du phonème a. par opposition à silence / b. /

c.

Délimitation des causes physiologiques du phonème. (ibid.)⁵

Par conséquent, pour déterminer un phonème, Saussure considère plusieurs niveaux de différences: acoustique, sémiologique, physiologique. Ces trois types de délimitations ne se trouvent pas au même niveau. Les deux premières, acoustiques et sémiologiques, sont opposées aux délimitations physiologiques qui concernent un ordre de faits linguistiques différents.

Certaines conceptions de la théorie saussurienne sont déjà présentes: la valeur, la négativité et le caractère différentiel du système et, justement, la sémiologie. Dans *Phonétique*, Saussure définit pour la première fois *phonétique*

4. "Le mot <langage> se compose <d'un syst> d'oppositions acoustiques / et même la prolongation d'1 élément n'est pas là pour <aider> [à] caractériser un ensemble de sons, un mot, / mais pour donner 1 élément d'oppos. de + <Pas fondé sur diversité du son> (A ce taux *a* et *ā* seraient <sémiologiq< oui> 2 φon.)" (bMS Fr 266 (8) cah. 3, f. 7r).

5. "Délimitation <au nom de la> sémiologique du phonème (négative seulement <& ne venant qu'après la délim. acoustiq>)

"Délimitation acoustique du φonème a. par oppos. à silence

b.

c.

[La ligne de séparation entre les premières deux définitions et la dernière n'est pas présente dans Saussure 1995. – A.Ch.] Délimitation des Causes φysiol. du φonème" (bMS Fr 266 (8) cah. 3, f. 7r).

*sémiologique*⁶, écrivant en marge en haut d'une feuille laissée vide pour le reste⁷. Il ne l'utilisera plus jamais: "phonétique sémiologique: s'occupe des sons et des successions des sons existant dans chaque idiome en tant qu'ayant une *valeur* pour l'idée (cycle acoustico-psychologique)" (bMS Fr 266 (8) cah. 3, f. 23)⁸. Pour Saussure, il est possible de considérer les sons et la succession des sons dans une langue comme étant délimités par la valeur qu'ils prennent pour l'idée, ou, en d'autres termes, par le signifié avec lequel les locuteurs utilisent la langue. La valeur sémiologique sera donc liée à la conscience des locuteurs:

Toutefois tout ce qui dans le langage est un fait de conscience, c'est-à-dire le rapport entre le son et l'idée, la valeur sémiologique du phonème, peut et doit s'étudier en dehors de toute préoccupation historique: l'étude sur le même plan d'un état de langue est parfaitement justifié (et même nécessaire quoique négligé et méconnue) quand il s'agit de faits sémiologiques:

Il est légitime de dire que la divergence *Y i* étaient pour les / Ario-Européennes sans Valeur sémiologique, sans examiner l'origine de cette divergence⁹ phonétique. Cela / ne c'est pas une simple conception de notre esprit, comme l'est peut-être []. (Harvard bMS Fr 266 (8) cah. 5, f. 29v; Saussure 1995: 224–225)¹⁰

6. Jakobson (1969) a été le premier à attirer l'attention sur l'occurrence de *phonétique sémiologique*. Pour Jakobson la *phonétique sémiologique* sera "une nouvelle discipline": "La 'phonétique sémiologique' et l'importance primordiale que cet essai assigne à la 'valeur sémiologique' du phonème jettent une nouvelle lumière sur la place de Saussure dans la lutte graduelle pour une approche intrinsèquement linguistique de la structure phonique du langage" (Jakobson 1973: 295).

7. Cela pourrait suggérer que cette assertion est seulement une note volante. Mais une autre interprétation est possible: Saussure pourrait bien avoir laissé vide le reste de la page comme à vouloir se réserver de l'espace pour développer le propos.

8. "φονέτιq. Sémiologique: / s'occupe des sons et des <sons et des> φονέms et des / suite de φονέms <succes.> des sons existant ds chaque idiome / en tant qu'ayant une *valeur* pr l'idée / (cycle acoustico-psychologique)" (bMS Fr 266 (8) cah. 3, f. 23).

9. On retrouvera la divergence, ainsi que la référence à la prononciation, dans les notes du 1885, voir *infra*.

10. D'après vérification sur le manuscrit, le texte où Saussure utilise sémiologie se trouve presque au milieu du f. 29v alors que le reste est laissé vide. Il indique en général dans les manuscrits saussuriens qu'il faut le considérer en tant qu'ajout de la page suivante, toutefois les relevés matériels de la page suivante font état de plusieurs différences. Ces considérations suggèrent que toute la page a été ajoutée à un moment différent et ne doit pas être nécessairement lue à la suite des autres pages dans l'édition Marchese (Saussure 1995: 222–225). J'ajouterai encore le fait que dans le microfilm, non numéroté, cette page est le f. 1r du dossier.

Chaque fait de conscience, de même que la valeur sémiologique d'un phonème, doit être étudié dans un état de langue plutôt qu'en considérant l'histoire de la langue. De même, il faut conserver la conscience du passé des états de langue précédents:

Or tout ordre phonétique nouveau s'établit sur un ordre ancien; il ne peut être rationnellement compris que si l'on connaît le rapport de ce qui est avec ce qui a été (tandis que nous posons la question entre ce qui est et ce qui pourrait être, en adoptant certaines limites plus ou moins justifiées comme équivalence sémiologique de *r* et *r* etc., précisément parce que sans la donnée du passé *tout* pourrait être). Les "habitudes de prononciation" quand même elles se laissent ramener à une formule très satisfaisante et très simple, ne peuvent jamais être considérées d'une manière absolue⁽¹⁾: elles ne peuvent l'être qu'en regard du fonds linguistique particulier sur lequel elles s'exercent, dont elles sont la modification, et en présence duquel elles devront le plus souvent recevoir une autre formule. Dans l'ignorance de ce fonds antérieur, tout flotte en l'air; il n'y a plus que des règles empiriques.

⁽¹⁾ Pour le faire remarquer en passant, c'est ce qui permet à chaque instant les auteurs de phonétique physiologique. (Saussure 1995: 224)

On constate alors une étude articulée sur deux plans: celui d'un état de langue, où s'exerce la valeur sémiologique, et celui de la succession d'états. Dans ses notes, Saussure souligne que le phonème possède une valeur sémiologique et est déterminé par des oppositions; pour considérer la langue et les faits sémiologiques, il faut l'étudier dans un état à l'écart des préoccupations historiques (distinction entre état et succession d'états); on y trouve l'occurrence de phonétique sémiologique. Au final il apparaît que Saussure travaille à construire l'articulation entre phonétique et sémiologie et en dégager les caractères et les domaines respectifs.

3. Le Cours de gothique à l'École des Hautes-Études (1885–1886)

Dans son cours de gothique (cf. Fleury 1965: 62) de l'année académique 1885–1886, Saussure traite une partie théorique générale, dont l'un des thèmes est le changement phonétique¹¹. Pour Saussure, les transformations phonétiques ont lieu dans un espace de temps compris entre deux états de langue, qui sont autant d'ensembles immobiles d'éléments. En présence de deux états immobiles, il n'y a pas de changement dans un même état. On passe donc d'un état immobile à un autre état immobile. Saussure affirme ne pas vouloir continuer à nommer la

11. Une partie de ces notes de Saussure (AdS 374/1) ont été publiées par Joseph (2010).

phonétique en tant que telle et propose de lui trouver une nouvelle place dans la linguistique: “faire consister la *phonétique d'une langue* dans l'inventaire pur et simple des sons de la langue et chercher une autre nom <et une autre place> pour l'histoire des *transformations* phonétiques” (AdS 374/1: 107v). La réflexion sur le changement pousse Saussure à considérer la sémiologie comme la cible inévitable vers laquelle s'orienter. Si l'on peut suivre le changement phonétique en comparant deux états de langue immobiles, lorsqu'on a affaire à deux formes divergentes au sein du même état: “L'attaque du changement phonétique se fera ici *en détail, séparément*, et chaque mot atteint sera le théâtre d'une lutte particulière: il y aura <sur chaque point> une lutte *entre 2 formes, entre 2 expressions*, plutôt qu'entre 2 prononciations” et “La lutte est transportée sur le terrain *sémiologique*” (ibid.: 108v–109r). Dans le même état de langue d'une même communauté de parlants, deux prononciations différentes d'un même mot constituent deux formes, et il n'y a pas de loi phonétique qui détermine le changement, parce qu'il n'y a pas de loi semblable dans le même état (voir *infra* §.4), étant donné qu'elle est active entre deux états de langue.

Enfin, il incombera au caractère sémiologique, c'est-à-dire à la valeur pour les locuteurs des idées liées aux formes, de décider la forme qui s'imposera. Par conséquent c'est la valeur qui est décisive. Il y a clairement un lien entre ces notes et celles de *Phonétique*. La distinction entre l'étude dans un état de langue et l'étude dans plusieurs états de langue n'est pas encore manifeste et développée comme une dualité constante et irréductible comme elle le sera dans *De l'essence double du langage*, mais elle apparaît déjà dans ses généralités. Il semble toutefois que la sémiologie s'est développée en passant par la réflexion sur le changement au cours du temps et la valeur pour les parlants.

4. La sémiologie dans *De l'essence double du langage* (1891)

À Genève en 1891, Saussure commence la rédaction du texte *De l'essence double du langage* (ED). En novembre 1891 à la suite des premières leçons du premier cours de *Phonétique du grec et du latin* (cf. Chidichimo 2010; Sechehaye 2010) il se rend compte que chaque élément d'une théorie linguistique est double et demande un double point de vue et des perspectives différentes pour saisir les faits de langage. Dans ED, Saussure oppose la morphologie à la phonétique et considère qu'une phonétique momentanée et une morphologie historique sont impossibles. La sémiologie, utilisée toujours couplée à la morphologie, est présente plusieurs fois dans ED et elle est toujours opposée à la phonétique. Si dans les notes de *Phonétique*, on pouvait encore, au moins au niveau terminologique, voir un lien entre la phonétique et la sémiologie (*phonétique sémiologique*) et, si

en 1885 en présence de deux formes divergentes dans le même état, alors, c'est la sémiologie qui devient indispensable, à présent les deux perspectives sont désormais inconciliables.

Saussure pousse plus loin les prémisses esquissées les années précédentes et envisage maintenant une séparation nette entre phonétique et sémiologie. La dualité domine la scène et la valeur linguistique continue à être liée à un seul état de langue: “[...] il n’y a rien dans un ÉTAT de langue qui puisse s’appeler de la phonétique” (AdS 372: 77; et aussi AdS 372: 141)¹². On peut parler des faits phonétiques dans la grammaire d’une langue à un moment donné seulement “si on le considère *comparativement à une autre époque*; (en commençant par le formuler d’une tout autre façon)” (ibid.). Mais cela supposera l’abandon de la perspective instantanée au risque de tomber dans la confusion des points de vue. En même temps, si l’on reste dans l’état de langue, alors: “il est régulièrement impossible d’apercevoir en quoi ce fait se distingue d’un fait sémiologique (ou si l’on préfère morphologique quelconque) comme l’est par ex. l’opposition de *lupum* avec *lupus*, []” (ibid.).

La position saussurienne par rapport à la sémiologie et à sa vision des faits linguistiques semble avoir connu encore d’autres variations en se maintenant telle au fil du temps. La sémiologie est présente comme étant liée à l’étude d’un état de langue: étude instantanée des faits linguistiques. Une sémiologie diachronique est pareillement non concernée et une loi phonétique dans un même état de langue s’avère impossible, soutenue au moyen d’une démonstration par l’absurde (cf. ibid.: 106–111). La nécessité de voir la morphologie et la sémiologie séparées de la phonétique et de considérer la langue soit dans un seul état soit à travers le temps, l’amène à introduire une nouvelle perspective. Il la thématise en adoptant plusieurs points de vue caractérisés par le fait qu’étudier la langue signifie envisager les comparaisons réciproques entre ces divers points de vue et les façons de les articuler vis-à-vis de la temporalité. De plus, chaque point de vue temporalisé est lié à une discipline différente. Entre ces différentes lignes temporelles réside celle de la sémiologie. Il semble que ce soit la première fois que Saussure traite explicitement le thème du point de vue. Saussure considère alors quatre points de vues auxquels il faut réduire toute la recherche: “I. Point de vue de *l’état de langue en lui-même*” identique à celui *instantané, de la volonté anti-historique, morphologique ou grammatical*, des éléments combinés et, enfin, du point de vue *sémiologique (ou du signe-idée)*. Le deuxième point de vue est celui des *identités transversales, diachronique, phonétique* “(ou de la *figure vocale* (dégagée de l’idée et dégagée de la fonction de signe, ce qui est la même chose en vertu de I.)”, des

12. Toutes les transcriptions d’ED sont les miennes (cf. Chidichimo 2011).

éléments isolés. Les identités linguistiques du deuxième point de vue “sont *données* d’abord nécessairement par celles du précédent; mais après cela deviennent le *2e ordre d’identités* linguistiques, irréductible avec le précédent” (ibid.: 14). Saussure ajoute aussi deux autres points de vue: celui *anachronique rétrospectif* (ou étymologique) et celui *historique*. Si les deux premiers points de vue sont nécessaires (état de langue en lui-même, voire sémiologique, et phonétique de plusieurs états de langue), les derniers ne seront possibles qu’après avoir établi I et II. Il faut réduire toute la recherche à ces quatre points de vue, bien qu’il doute de la possibilité de construire la terminologie nécessaire à chacun d’eux. Il faut donc d’abord établir les liens entre les signes-idées, formes linguistiques dans un état de langue. Parallèlement, on établit les changements des figures vocales dans le temps. Ce n’est qu’après que l’on compare les différents états de langue en les envisageant selon le double côté de la forme et du sens pour élaborer des hypothèses sur l’histoire de la langue. Ce qui était esquissé dans *Phonétique*, relativement à la définition du phonème et aux caractères sémiologiques et physiologiques, est ici plus démarqué. Pour les éléments du langage considérés au cours du temps, il faudrait imaginer des entités d’un ordre différent de celui de l’idée-signe propre à la sémiologie.

– Ou bien SIGNE et *suite de temps* – mais alors – point d’IDEE dans le signe. C’est ce qu’on appelle la phonétique.

– Ou bien SIGNE et IDEE: mais alors inversement point de *suite de temps*; nécessité de respecter complètement l’instant, et uniquement *l’instant*. C’est le domaine de la morphologie, de la syntaxe, de la synonymie etc. L’existence qu’on peut accorder au signe n’est pas ailleurs, en principe, que dans l’association qui en est faite par l’esprit avec une idée: c’est pourquoi on peut et on doit s’étonner qu’il devienne cependant nécessaire de reconnaître au signe une seconde existence, non dépendante de l’idée à mesure qu’on marche dans le temps. Cette seconde existence il est essentiel de le remarquer ne se manifeste ou ne trouve de sanction tangible qu’à l’instant où il y a l’un en face de l’autre un *passé* et un *présent*, tandis que la première est immédiatement contenu dans le présent. Par compensation, l’existence deuxième du signe (à travers le temps) suppose et ne saurait être soutenue qu’en isolant le signe de sa signification, et de toute signification quelconque qui lui arrive. (ibid.: 97–98)

Saussure sépare ainsi la sémiologie de la phonétique, il définit le concept de *langue* en conservant le rôle des sujets parlants: “Principe fondamental de la sémiologie, ou de la “langue” envisagée régulièrement comme langue et non pas comme résultat d’états précédents” (ibid.: 144) et “*sémiologie*, c’est-à-dire d’un système de signes totalement indépendant de ce qui l’a préparé, et tel qu’il existe dans l’esprit des sujets parlants” (ibid.: 68). En même temps, le domaine de la sémiologie est mieux défini: “(Sémiologie = morphologie, grammaire, Syntaxe,

Synonymie, Rhétorique, stylistique, lexicologie etc. ... le tout étant inséparable) \ (*phonétique*)” (ibid.:69). Le statut épistémologique de la sémiologie en tant que système de signes et l’importance des sujets parlants, comme parties d’une collectivité, caractériseront le développement de la sémiologie dans les années successives de la recherche saussurienne.

5. Conclusion

En parcourant les textes et les manuscrits de Saussure, j’ai tenté d’illustrer une recherche à travers l’occurrence du terme *sémiologie*. Une occurrence terminologique manifeste ne garantit pas à elle seule l’exhaustivité de l’existence théorique d’un tissu conceptuel dans des lieux textuels. Toutefois elle détermine au moins des points d’appui où la présence d’une terminologie est claire. Considérer les textes saussuriens dans une perspective chronologique nous montre un cadre ample, qui permet de mettre en évidence des nuances significatives. Mais toutes les comparaisons et les interprétations possibles n’arrivent pas à combler la présence d’une marge d’incertitude due au caractère fragmentaire de plusieurs documents saussuriens et à l’absence de l’auteur. Remonter le temps, pour retrouver les textes et la pensée d’un auteur, nous confronte toujours au caractère hypothétique des reconstructions.

Références

- BGE Archives de Saussure, 372, 374 (AdS)
 BGE Manuscrits Français 3951/10, 3951/15 (Ms.fr.)
 Chidichimo, Alessandro. 2010. “Les premières leçons de Saussure à Genève, 1891: textes, témoins, manuscrits”. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 62.257–276.
 Chidichimo, Alessandro. 2011. “Il manoscritto saussuriano De l’essence double du langage”. Thèse soutenue à l’Université de Calabre, 16 mars 2011.
 Engler, Rudolf. 1968. *Lexique de la terminologie saussurienne*. Utrecht-Anvers: Spectrum.
 Fleury, Michel. 1965. “Notes et document sur Ferdinand de Saussure”. *Annuaire 1964–1965 École Pratique d’Hautes Études, IV section sciences historiques et philologiques*. 35–67. Harvard Houghton Library bMS Fr 266 (8)
 Jakobson, Roman. 1969. “Saussure’s Unpublished Reflections on Phonemes”. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 26.5–14.
 Jakobson, Roman. 1973. “Réflexions inédites de Saussure sur les phonèmes” *Essais de linguistique générale* 2.287–295. Paris: Les Editions de Minuit.
 Joseph, John E. 2010. “Saussure’s Notes of 1881–1885 on Inner Speech, Linguistic Signs and Language Change”. *Historiographia Linguistica* 37:1/2.105–132.
 Joseph, John E. 2012. *Saussure*. Oxford: Oxford University Press.

- Marchese, Maria Pia. 1995. "Introduzione". Saussure (1995), i–xxvi.
- Marchese, Maria Pia. 2007. "Saussure: note di biografia e teoria linguistica in carte inedite del 1893 (Arch. De Saussure 377/8 e 13)". *Cahiers Ferdinand de Saussure* 60.217–235.
- Naville, Adrien. 1901. *Nouvelle classification des sciences: Étude philosophique*. 2^eéd. Paris: Alcan.
- Parret, Herman. 1993. "Les manuscrits saussuriens de Harvard". *Cahiers Ferdinand de Saussure* 47.179–234.
- Saussure, Ferdinand de. 1916. *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally & Albert Sechehaye, avec la collaboration d'Albert Riedlinger. Paris & Lausanne: Payot. 2^e éd., 1922 (CLG).
- Saussure, Ferdinand de. 1967–1974. *Cours de linguistique générale* (édition critique par Rudolf Engler). Wiesbaden: Harrasowitz (CLG/E).
- Saussure, Ferdinand de. 1968. *Corso di linguistica generale* (introduzione, traduzione e note di Tullio De Mauro). Roma & Bari: Laterza. (CLG/D)
- Saussure, Ferdinand de. 1995. *Phonétique: il manoscritto di Harvard, Houghton Library bMS Fr 266(8)*, éd. par Maria Pia Marchese. Firenze: Unipress.
- Sechehaye, Ch. Albert. 2010. "Phonétique du grec et du latin, Cours de Mr. Ferdinand de Saussure, Université de Genève 1891–1892, éd. par A. Chidichimo". *Cahiers Ferdinand de Saussure* 62.277–286.

